

DÉMOUSTICATION AU BTI EN CAMARGUE

**EN 2012, accentuation des tendances observées sur la
période 2006-2011**

Le Conseil scientifique et d'éthique du Parc naturel régional de Camargue en réunion conjointe avec le Conseil scientifique du Conservatoire du Littoral a partagé les résultats des suivis scientifiques de la démoustication opérationnelle expérimentale qui a lieu depuis 6 ans sur le secteur de Salin-de-Giraud / Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Le bilan scientifique des suivis, menés par le Parc et confiés à la Tour du Valat, pour évaluer les effets des traitements sur la faune non cible ainsi que la perception sociale a été présenté en séance du 24 janvier 2013.

[CONTACTS PRESSE](#)

Régis VIANET, PNRC (04 90 97 10 40)

Le bacille de Thuringe encore appelé BTI est utilisé pour lutter contre les moustiques, en particulier dans les zones humides du littoral méditerranéen et du littoral atlantique. Ce bacille a la particularité de produire des toxines qui, une fois ingérées par les larves de moustiques, les détruisent rapidement.

Longtemps considéré comme lutte biologique sans impact sur l'environnement et sur les espèces non ciblées par ce produit, il est maintenant prouvé que son utilisation a des conséquences importantes sur les chironomes, source d'alimentation essentielle pour les oiseaux.

Le Parc naturel régional de Camargue et le Conservatoire du Littoral, propriétaire de 6500 ha sur les étangs et marais salants de Camargue, sont interpellés régulièrement dans ce débat autour de la démoustication.

C'est pourquoi, le Conseil scientifique du Conservatoire du Littoral et le Conseil scientifique et d'éthique du Parc naturel régional de Camargue se sont réunis ensemble le 24 janvier dernier, pour partager les résultats des suivis scientifiques de la démoustication opérationnelle expérimentale qui a lieu depuis 6 ans sur le secteur de Salin-de-Giraud / Port-Saint-Louis-du-Rhône, tant sur le plan biologique que sur l'aspect de la perception qu'en ont les habitants.

Leurs conclusions sont les suivantes :

- En 2012, les tendances observées sur la période 2006/2011, se confirment. Il y a un impact non négligeable sur les espèces non ciblées par le produit, qui conduisent à des baisses d'effectifs de l'ordre de 37% à 58 % selon les espèces dans les populations d'invertébrés servant de base à l'alimentation des oiseaux dans les marais ;
- Il y a néanmoins un ressenti très positif des habitants, car 90% des personnes sondées sont favorables au maintien des actions de démoustication.

Les conseils scientifiques préconisent donc :

- De poursuivre les suivis sur l'effet de l'utilisation du BTI, notamment, dans les sédiments où l'on n'a que peu de connaissances sur son devenir ;
- De chercher à quantifier l'importance des démarches de lutte individuelle non encadrées ;
- De rechercher des alternatives à la démoustication permettant la réduction de la nuisance chez l'habitant ;
- D'engager une concertation sur une gestion des niveaux d'eau, moins « productrice » de larves de moustiques ;
- De maintenir une concertation avec l'Entente Interdépartementale pour la démoustication en vue d'affiner les modes opératoires pour mieux prendre en compte les contraintes des gestionnaires d'espaces naturels.

Même si l'action larvicide du BTI est incontestablement plus sélective que certains traitements chimiques sur les moustiques adultes, elle n'est pas sans conséquences sur la faune inféodée aux milieux humides, révélées au travers du réseau trophique et porte donc atteinte à l'intégrité de la Camargue.

Les conseils scientifiques prennent actes des décisions des collectivités de poursuivre les opérations de démoustication pour l'année 2013. Ils estiment que compte tenu des impacts constatés sur les espèces vivantes et les écosystèmes, il serait très souhaitable de revenir dès que possible sur le principe d'une non démoustication de la Camargue, et de rechercher des solutions alternatives pour améliorer le confort des habitants.